SUD EDP Solidaires

ACADÉMIE DE TOULOUSE

CCMA Toulouse

Sur l'académie de Toulouse, fort·es de notre expérience et de notre réputation, nous nous présentons à nouveau à vos suffrages afin de continuer à vous représenter et à vous défendre, individuellement et collectivement, en toute indépendance

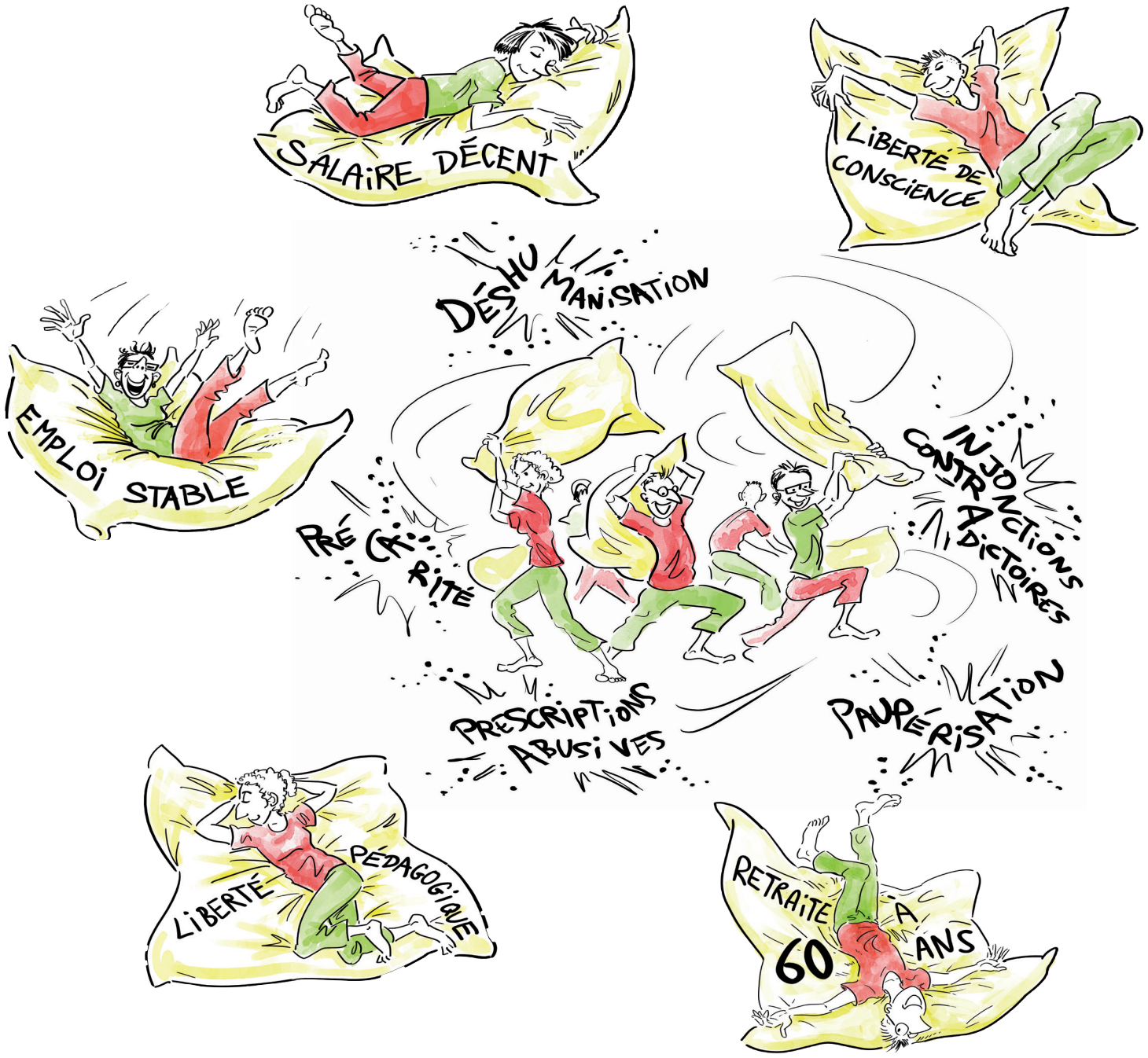

un syndicat en action

pour jouir d'une meilleure vie !

NOTRE ACTION

d'élu·es SUNDEP en CCMA

Depuis sa création, le SUNDEP Solidaires a des élu·es en CCMA. Ces élu·es ont toujours été et resteront totalement indépendant·es des directions de nos établissements et des DDEC. C'est cette indépendance qui nous permet de vous défendre efficacement et de poser toutes les « questions qui fâchent ».

En CCMA, nous avons dénoncé :

– la **situation inadmissible** dans laquelle se trouve les **précaires**.

  Après plusieurs interventions fortes en CCMA (déclarations liminaires) et lors d'audiences au rectorat, nous avons obtenu le reclassement des DA MA2 sur une échelle de rémunération de MA1.

– les **abus des chef·fes d'établissement**, qui en demandent toujours plus aux maîtres (heures de vie de classe au-delà des 10 h réglementaires, présence obligatoire à toutes les réunions parents-profs et à tous les conseils de classe, bénévolat forcé…).

– l'**absurdité des séquences de 45 ou 50 min**, qui amènent une surcharge de travail pour les enseignant·es, sans bénéfice pour les élèves.

– l'**illégalité des activités et des journées liées au « caractère propre »**, qui n'ont pas à être imposées aux agents public que nous sommes.

– la **destruction du lycée pro** en cours qui amènera de nombreuses suppressions de postes et une baisse de la qualité de l'enseignement pour les élèves.

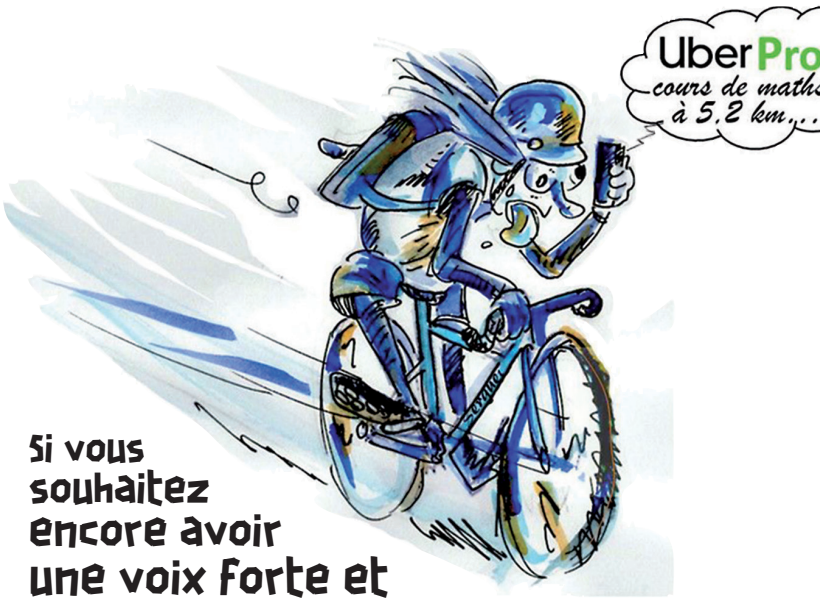

Si vous souhaitez encore avoir une voix forte et combative en CCMA, votez SUNDEP Solidaires !

En CCMA, le SUNDEP continuera à se battre POUR

- **une amélioration de la situation des précaires** (DA, suppléant·es, CDI, …), tant au niveau de leur rémunération que de leurs conditions de travail (affectation, retard de salaire en début de suppléance, …).
- la **résorption de la précarité** avec une titularisation possible dès la 2e année d'ancienneté.
- la **transparence des déclarations d'heures** dans les établissements.
- le **respect des priorités de mutation** qui pour nous nécessite l'instauration d'un barème prenant en compte la situation de famille et l'ancienneté.
- une **réelle parité public-privé** : déroulement de carrière, salaire net, retraite…
- de **meilleures conditions de travail**, avec des classes moins chargées et des dédoublements lorsque cela est nécessaire.
- notre **liberté de conscience** et le respect des textes réglementaires.
- la **suppression de la formation des stagiaires à l'ISFEC**, qui est trop souvent une « torture » pour les jeunes collègues et permettre aux lauréat·es du privé de se former à l'INSPE avec ceux du public.

En CCMA, le SUNDEP continuera à se battre CONTRE

- la **charge de travail accrue** (réunions, projets, inclusion, PAP, PPS, …) sans contrepartie financière.
- la **souffrance au travail** et le **harcèlement moral** de la part de certaines directions.
- le **PPCR** qui donne aux chef·fes d'établissement le pouvoir de bloquer l'évolution de notre carrière.
- l'**existence de la classe exceptionnelle** qui n'est réservée qu'à une minorité d'enseignant·es soi-disant plus méritant·es que les autres.
- les chef·fes d'établissement qui **détournent des fonds publics** en déclarant des heures d'enseignement qu'ils/elles ne font pas.

PPCR : *Les 11 compétences de l'enseignant*

Nous sommes AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT

– nous refusons l'**appauvrissement des enseignant·es** et nous réclamons de **meilleurs salaires** en rapport avec nos qualifications, notamment pour les précaires.

– nous exigeons la **refonte de toutes les grilles indiciaires**, avec un seul grade, afin de permettre à chacun·es d'avoir une évolution de salaire régulière et significative tout au long de la carrière, sans conditions de passage à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle.

–nous demandons à l'**État de réaffirmer son rôle d'employeur** en nous défendant lorsque certain·es chef·fes d'établissement commettent des abus de pouvoir.

– nous réclamons notamment la **protection de l'État** en cas de handicap, de souffrance au travail ou de violences à notre encontre.

– nous réclamons le **respect de la laïcité**.

– nous refusons que notre emploi soit lié à des **obligations « confessionnelles »**.

Séparer le confessionnel, qui relève de la sphère privée, du professionnel, est un élément de base de notre action syndicale

Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais nous dénonçons les atteintes au respect de la liberté de conscience.

– nous demandons la **suppression du « pré- accord »**, actuellement nécessaire pour entrer dans l'enseignement catholique.

En 2022, quel est l'enjeu des élections CCMA à Toulouse ?

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CCMA 2018 À TOULOUSE

SYNDICAT	SPELC	SNEC CFTC	SUNDEP Solidaires	FEP CFDT	CGT	SNALC
NOMBRE DE VOIX	746	604	321	141	88	57
NOMBRE D'ÉLU-ES	**3**	**2**	**1**	**0**	**0**	**0**

En analysant ces résultats, on voit que 2 syndicats (SPELC et SNEC CFTC) sont largement majoritaires puisque l'addition des voix des 4 autres syndicats est à peine supérieure au nombre de voix du SNEC CFTC.

En 2018, le SUNDEP Solidaires est parvenu à obtenir un siège sur les 6 mais le risque pour l'élection de 2022 est de **voir les deux syndicats largement majoritaires se partager l'ensemble des sièges alors qu'il est évident qu'une pluralité syndicale est essentielle en CCMA**. Bien-sûr, nous ne remettons pas en cause le rôle des élu·es du SPELC et du SNEC CFTC qui représentent un grand nombre d'enseignant·es mais objectivement **quel est l'intérêt pour une instance d'avoir 3 ou 4 élu·es issu·es du même syndicat ?**

Derrière ces 2 syndicats, la seule organisation syndicale en mesure d'avoir un·e élu·e est le SUNDEP Solidaires. Pour la CGT et la FEP CFDT, avec lesquelles nous partageons de nombreuses positions, cela paraît très difficile pour ne pas dire impossible. C'est pourquoi, si nous sommes élu·es, nous nous engageons à défendre en CCMA les dossiers fournis par la CGT et la CFDT, comme nous l'avons déjà fait.

Pour ne pas avoir une CCMA monochrome,
votez SUNDEP Solidaires

S'unir face à la déshumanisation de l'école pour

- **un salaire décent**, pour lutter contre l'appauvrissement des personnels de l'Éducation nationale
- **un emploi sans précarité**, pour enfin pouvoir nous projeter dans l'avenir
- **une retraite à 60 ans** et en bonne santé
- **une liberté pédagogique émancipatrice**, affranchie des prescriptions abusives et des injonctions contradictoires
- **notre liberté de conscience**, en laissant le confessionnel à la sphère privée

La liste SUNDEP Solidaires pour la CCMA de Toulouse

1. **Christian HAMON** (élu sortant) – Collèges Bon Sauveur et Sainte-Marie, Albi (81)
2. **Véronique AMIEL** (élue sortante) – Collège-Lycée L'Annonciation, Seilh (31)
3. **Manon GIACOBBI** – Collège Saint-Joseph La Salle, Rodez (12)
4. **Serge ROHEL** – Collège-Lycée Émilie de Rodat, Toulouse (31)
5. **Marine MUTEAU** – Collège-Lycée Saint-Joseph La Salle, Toulouse (31)
6. **Laurence MARTY** – Lycée Jeanne d'Arc, Figeac (46)
7. **Geoffrey LONJON** – Collège-Lycée Jeanne d'Arc, Millau (12)
8. **Anna CUMBIE** – Collège Le Caousou, Toulouse (31)
9. **Patrick CREPIN** – Lycée Pierre-Marie Théas, Montauban (82)
10. **Martine CORBIÈRE** – Institut Limayrac, Toulouse (31)
11. **Céline SIBRA** – Lycée Sainte-Marie de Nevers, Toulouse (31)
12. **Kaoutar AMIK** – Lycée professionnel Saint-Etienne, Cahors (46)

une liste de

› continuité et d'experience
avec 2 élu·es CCMA sortant·es

› terrain
avec l'expérience d'élu·es CSE de vos établissements

› renouveau
avec de jeunes enseignant·es qui partagent notre souci de justice, de transparence et de solidarité.

du 1er au 8 décembre
ENSEMBLE, SOLIDAIRES

VOTONS 2 FOIS
SUNDEP SOLIDAIRES
pour la CCMA et le CCMMEP

CONTACTS
Christian Hamon, 06 74 51 33 26
Véronique Amiel, 06 19 46 06 94
sundeptoulouse@gmail.com – www.sundep-toulouse.org